

RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE
L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE-SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 16 AOÛT 2005

L'Île-Bizard
Sainte-Genève
Sainte-Anne-de-Bellevue
Montréal 



Chers concitoyens, chères concitoyennes

Conformément à l'article 144.7 de la loi 33, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue pour l'année 2005.

Les résultats financiers au 31 décembre 2004

Au 31 décembre 2004, l'arrondissement a dégagé un surplus de gestion de 316 400 \$ comparativement à un déficit de 273 700 \$ en 2003 (ce déficit a été supporté entièrement par la Ville de Montréal).

Les dépenses réelles furent de 11 788 400 \$ comparativement à un budget de 12 034 300 \$ créant un écart non dépensé de 245 900 \$ auquel s'ajoutent des ajustements de 46 100 \$ pour entre autres le règlement des conventions collectives, les dépenses relatives aux élections référendaires et la participation à l'équilibre budgétaire de la Ville de Montréal pour l'année 2004.

De plus, les revenus de l'arrondissement ont atteint 975 500 \$ comparativement à un budget de 951 100 \$ pour un excédent de 24 400\$, ce qui a amené le surplus à 316 400 \$.

Les dépenses d'immobilisations 2004

En 2004, plusieurs grands projets ont vu le jour. En voici quelques-uns :

- À L'Île-Bizard : l'installation d'égoûts sanitaires et d'aqueduc sur l'Île Mercier, l'aménagement du parc Barette et la construction de la caserne d'incendie;
- À Sainte-Anne-de-Bellevue : le réaménagement des terrains sportifs de l'école secondaire Saint-Georges;
- À Sainte-Geneviève : la réfection du Centre Robert Sauvé et de sa piscine.

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2005-2006-2007

Le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement s'élève à 12.8 M\$ dont, 2.1 M\$ proviennent d'autres sources (promoteurs, subventions, etc...) et 0.5 M\$ sont à la charge de la Ville de Montréal. À ce jour, le niveau des dépenses et engagements pour l'année 2005 s'élèvent à 1.5 M\$.

Les réalisations majeures qui seront terminées avant la fin de 2005 sont :

- Aménagement du Parc Les Jardins Harpell à Sainte-Anne-de-Bellevue;
- Achat de véhicules pour les travaux publics;
- Réaménagement du Centre socioculturel de L'Île-Bizard;
- Réfection du chemin Cherrier, du boulevard de Jacques-Bizard à la rue Du Pont à L'Île-Bizard;
- Rénovation de la bibliothèque de l'Île-Bizard;
- Réfection de l'aqueduc de la Place Laframboise et rue Bellerive à Sainte-Geneviève;
- Réfection de la station de pompage Bord du Lac à l'Île-Bizard;
- Réfection de trottoirs;
- 1^{ère} phase du parc riverain à Sainte-Geneviève.

Les projets majeurs pour 2006 et 2007 sont :

- 2^e phase du parc riverain à Sainte-Geneviève
- Réhabilitation d'infrastructures souterraines d'aqueduc et d'égout;
- Acquisition de véhicules et équipements;
- Mise aux normes et réfection de parcs existants;
- Réfection routière.

- * Le projet de prolongement du boulevard Jacques-Bizard qui reste toujours une priorité pour l'arrondissement, n'est pas inclus à notre PTI local car, étant il est classé voie artérielle, ses coûts seront assumés par la Ville de Montréal.

Les indications préliminaires sur les états financiers de l'année 2005

Le budget 2005 prévoit des dépenses de 12 427 000 \$ et des revenus de 970 100 \$. Notre arrondissement vise l'équilibre budgétaire grâce aux revenus supplémentaires qui combleront les dépenses excédant le budget.

L'orientation générale du budget de l'année 2006

Les différentes directions travaillent présentement à la préparation du budget de l'année 2006 qui sera présenté publiquement en septembre lors d'une assemblée spéciale du Conseil d'arrondissement qui portera également sur le programme triennal d'immobilisations des années 2006,2007 et 2008.

Le budget triennal des immobilisations 2006, 2007 et 2008

Ce budget est présentement en préparation. Il sera constitué des divers projets que l'arrondissement prévoit entreprendre au cours des prochaines années.

En conclusion

La réorganisation de notre arrondissement suite à la reconstitution de Sainte-Anne-de-Bellevue, guidera nos actions dans les prochains mois. Nous continuerons de travailler avec la même ardeur et la même vision pour que la transition se fasse dans l'harmonie tout en misant sur notre développement. Notre volonté est de vous offrir des infrastructures adéquates et d'améliorer, toujours davantage, les services en tenant compte de votre capacité de payer.

Le maire d'arrondissement

Jacques Cardinal